

COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE INTER-ASSOCIATION / MAYLIS ROQUES CNC

Aujourd'hui, le mercredi 23 juin 2010, 7 représentants de nos associations, Claude Garnier (AFC), Laurence Couturier (LSA), Anaïs Ravel Chapuis (AOA), Madeline Fontaine (AFCCA), Alain Olivieri (AFAR), Nicolas Prier (ADC) et Eric Brun (AFCF), se sont retrouvés pour rencontrer au CNC Maylis Roques, Secrétaire Général, autour de la "disparition de la carte professionnelle".

Après nous être présentés chacun, nous avons exposé à Mme Roques notre inquiétude après la disparition de cette carte, et avons assuré que bien que nous ne souhaitons pas son retour en l'état, l'inter-association s'interrogeait néanmoins sur ce qui allait la remplacer, voire pallier à ses manquements. Nous avons insisté sur le fait que pour l'instant plus rien n'était prévu pour la validation des acquis professionnels et que les techniciens se retrouvent encore un peu plus démunis face à nos employeurs.

La première question de Mme Roques a été de nous demander ce qui pour nous avait changé depuis la disparition de la carte. Fort des témoignages que nous avons recueillis auprès de nos membres, nous avons raconté notre quotidien, nos difficultés dans les négociations salariales, dans l'affirmation de nos compétences, dans la validation de l'ancienneté, dans la définition du champ du travail pour certaines de nos professions. Nous avons insisté sur le fait que nos professions ont besoin d'une visibilité qui ne soit pas uniquement définie par les assedics. Que nos professions, comme toutes celles de la société française ont besoin d'un cadre pour pouvoir obtenir des équivalences en cas de reconversion... Bref tout ce dont nous avons parlé lors des réunions inter-assoc. Nous avons également regretté le fait que personne dans nos professions n'ait été "officiellement" consulté sur la disparition de la carte et de ses conséquences, ni d'ailleurs sur les changements intervenus dans le code de l'industrie cinématographique.

Mme Roques a écouté avec beaucoup d'attention nos témoignages, et a immédiatement compris l'importance de notre rencontre. Elle estime qu'il faut, en la matière, "être ambitieux" et que le CNC ne pourra faire l'économie d'une grande concertation autour de ce que nous pourrions appeler "le parcours professionnel". Elle étudie les propositions que pourrait faire le CNC pour organiser la réflexion. Elle pense, comme une grande partie d'entre nous, qu'il faut lier cette réflexion à la nouvelle Convention Collective. D'après elle, il faut arrêter les objectifs puis mettre en place des outils. Elle pense qu'il faut donc attaquer ce problème rapidement et pense revenir vers nous à la rentrée pour nous proposer une autre réunion, plus large cette fois-ci. Elle a d'ailleurs été heureuse de voir que nous désirions un tour de table qui ne soit pas exclusif et invitera tous les acteurs de notre industrie à cette table de réflexion. Notre ouverture d'esprit a renforcé la cohérence de notre discours. Elle propose donc que nous fassions tous avancer ce dossier au cours du 4ème trimestre 2010, dès le mois de septembre.

En conclusion, ce rendez-vous nous a paru positif, dans la mesure où nous avons été entendu, écoutés. L'importance du sujet n'a pas été sous-estimée, et nous pouvons penser que cela